

Intitulé du projet : SCoT et services à la population

Nom du porteur de projet : APFP

Personnes contacts :

Catherine SADON, csadon@yahoo.fr

Michaël RESTIER, m.restier_apfp@yahoo.fr, tél. 01 46 62 07 26

Résumé du projet en quelques lignes :

Etat des lieux et identification des bonnes pratiques concernant la prise en compte des services à la population dans la planification spatiale, c'est-à-dire dans les SCoT (schémas de cohérence territoriale) et sur la prise en compte de la dimension spatiale dans le maillage territorial en services à la population et dans leur localisation.

Ce travail a été réalisé par rapprochement des schémas de services à la population réalisés par des Pays et des SCoT.

Les principaux enseignements à retenir du projet :

Une articulation doit être recherchée entre les deux démarches (Schéma de services à la population et SCoT) qui sont souvent réalisées en parallèle. Des exemples apportent une illustration de la plus-value de ce rapprochement et constituent des bonnes pratiques à mettre en avant.

La prise en compte des services à la population dans la planification spatiale conduit à investir le champ de l'accessibilité et du coup celui de la mobilité et des déplacements. Ainsi la question des transports et de l'accès aux services devient aussi importante que celle de la localisation.

L'accessibilité aux services trouve ainsi une traduction concrète :

- non seulement dans les choix en matière d'urbanisation,
- mais également dans les modes de déplacements qui facilitent la mobilité de toutes les populations et rapprochent les habitants des services,
- ou encore dans le regroupement et la mutualisation des services qui facilitent l'accès à un plus grand nombre de services en un même lieu. Dès lors, on trouve des exemples liés aux choix d'urbanisation, aux déplacements facilités, au regroupement de services en un même lieu ou à l'organisation de services itinérants.

A noter que l'utilisation des TIC apporte une plus-value et facilite l'innovation dans ces objectifs.

Les produits issus du projet (guides, fiches expériences, film, site internet...) :

Fiches de bonnes pratiques

Les problématiques, manques, difficultés et besoins repérés sur le terrain, auprès des acteurs des territoires => repérage des opportunités et demandes sur les territoires en termes de transfert

- Un cloisonnement des acteurs et un manque de transversalité
- Une concurrence entre acteurs et entre territoires
- Une articulation insuffisante entre les démarches
- Le besoin de connaître les solutions trouvées sur des territoires aux problématiques similaires d'accessibilité aux services
- Le besoin de connaître les bonnes pratiques quant à la méthodologie de conduite des démarches
- Le besoin de méthodologie pour développer la concertation entre les acteurs, notamment avec la population

Proposition d'actions de transfert à destination des RRR et de leurs acteurs

Sujet / thème/ problématique	Type d'action (1)	Objectifs	Publics cibles
Articulation schéma de services à la population et planification spatiale	Organisation de réunions/ échanges présentant des pratiques et des expériences	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'articulation entre les démarches de stratégie d'aménagement (SCoT) et d'organisation des services et démarches de planification spatiale - Optimiser ainsi l'ingénierie et aider à prioriser les choix - Favoriser l'appropriation des enjeux et convaincre de l'utilité 	Tous les acteurs concernés par la planification spatiale et par les services à la population (offre et demande) Singulièrement en direction des élus
Mutualisations des services	Organisation de réunions avec présentation/ échanges d'expériences	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'appropriation des enjeux et convaincre de l'utilité - Mettre en avant des pratiques reproductibles et connaître les avantages et les inconvénients, les erreurs à éviter 	Tous les publics concernés par les services publics et privés
Transports et mobilité	Organisation de réunions avec présentation et échanges d'expériences	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'appropriation des enjeux et convaincre de l'utilité des actions - Faire connaître des solutions innovantes et les diffuser 	Tous les acteurs concernés Singulièrement en direction des élus